

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	17 (1971)
Heft:	6
Rubrik:	Nouvelles du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Congrès des Suisses de l'étranger du 27 au 29 août 1971 à Brunnen

Le Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu cette année à Brunnen au bord du Lac des Quatre-Cantons. Cette région ayant une signification historique toute particulière pour notre pays, nous espérons que les Suisses de l'étranger y participeront nombreux et ceci à plus forte raison que le thème choisi «Les Suisses de l'étranger sous l'influence de deux pays» ne manquera pas de susciter leur intérêt. Nous voudrions profiter de ce que la pré-

sente publication atteint la presque totalité des foyers suisses d'expression française établis à l'étranger pour souligner que ce congrès est ouvert à tous les Suisses de l'étranger et non seulement aux délégués de leurs institutions officielles ou privées. Chaque année en effet un grand nombre des congressistes participent à nos Journées à titre privé et suivent avec intérêt débats, manifestations et excursions.

Pour préparer ce Congrès, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a fait parvenir à toutes les sociétés suisses de

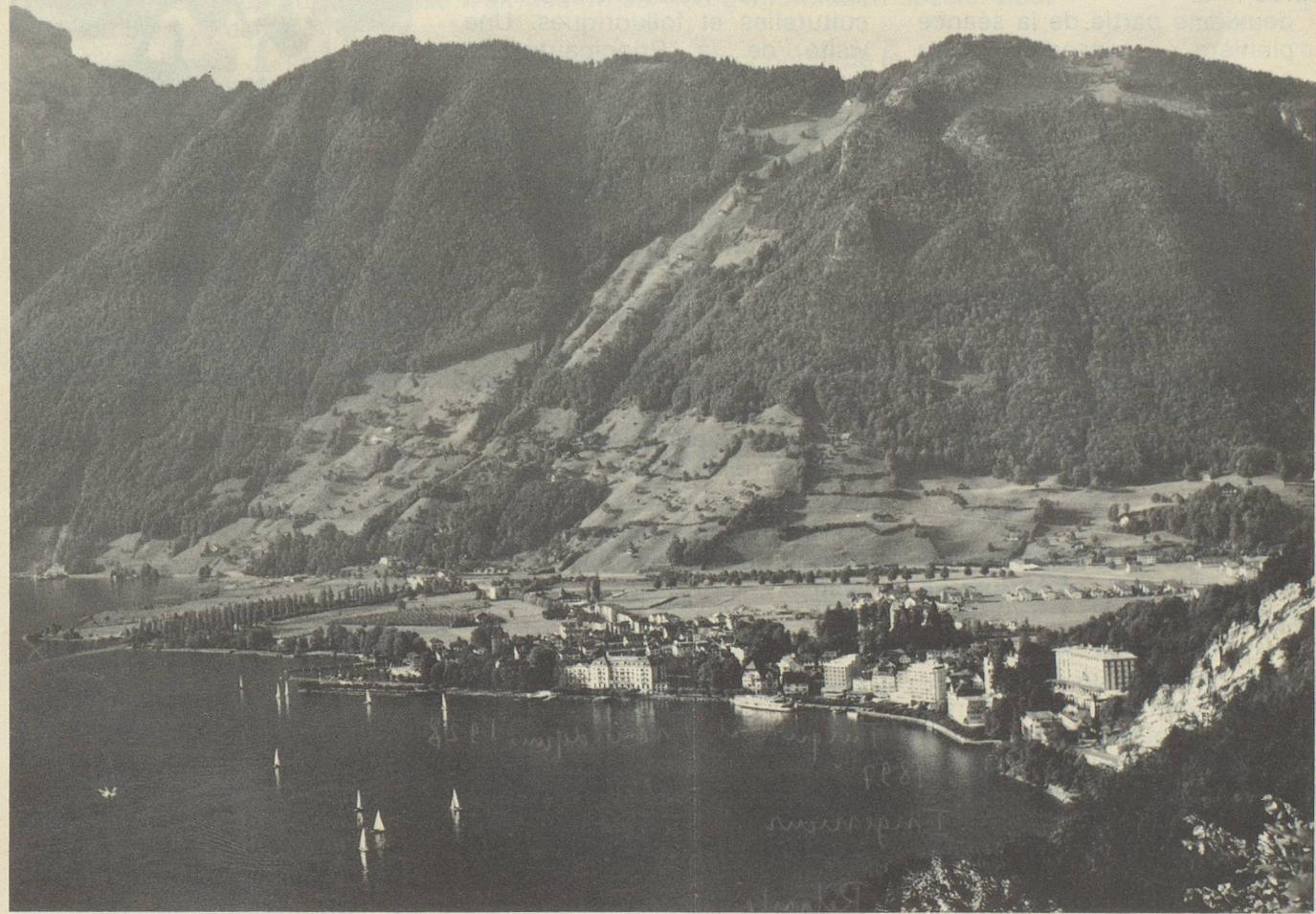
l'étranger un questionnaire détaillé sur le thème choisi; nous avons décidé d'insérer ce questionnaire dans la présente publication (pages 19 et 20) de manière que chacun puisse participer à ce sondage et nous donner son appréciation personnelle.

Le programme du congrès et les formules d'inscription peuvent être obtenus sur demande au Secrétariat ou, à l'étranger, au siège de nos sociétés et représentations.

Outre les séances des différentes institutions de l'Organisation des Suisses de l'étranger (Commission et Bureau de la Commission des Suisses de l'étranger, Fonds de Solidarité, etc...) qui sont réservées à leurs membres, le programme prévoit les manifestations suivantes:

Brunnen, lieu de rencontre des Suisses de l'étranger en 1971

Photo ONST



Vendredi 27 août

- visites d'entreprises, de musées et excursions selon option;
- ouverture officielle du Congrès et réception;
- séances d'information (activités du Secrétariat, problèmes concernant les jeunes Suisses de l'étranger, assemblée générale du Fonds de Solidarité, etc . . .).

Samedi 28 août

matin

- première partie de la séance plénière et débats sur le thème «Les Suisses de l'étranger sous l'influence de deux pays»;
- discours d'une personnalité suisse de l'étranger; exposé sur les résultats de l'enquête par questionnaire et colloque;

midi

- réunion et déjeuner organisé par la Fédération des églises protestantes de la Suisse;

après-midi

- deuxième partie de la séance plénière consacrée au compte-rendu de l'activité de l'Organisation des Suisses de l'étranger et débat public;
- clôture de la séance plénière par le discours traditionnel du représentant du Conseil fédéral;

soirée

- croisière sur le lac avec divertissement et danse.

Dimanche 29 août

- culte œcuménique au Grutli;
- excursion au Bürgenstock.

Le prochain de ces camps aura lieu du **18 juillet au 7 août 1971 dans les Grisons** pour un prix de participation de Fr. suisses 180.- payables comptant au début du camp, les frais de voyages étant à la charge des participants. Des réductions de prix pourront être consenties sur demande motivée.

Le programme comprend un camp de base qui réunira tous les participants avant et après les marches. Pour ces dernières, ils seront répartis par groupe sous la conduite de moniteurs et traverseront les Grisons à pied ou en utilisant les moyens de transport locaux. Plusieurs itinéraires ont été établis qui se coupent tous en un point de telle sorte que les membres de groupes différents puissent également avoir des contacts entre eux au cours de leurs périodes respectives. Les jours de repos alterneront avec les jours de marche et donneront lieu à des jeux et manifestations sportives, culturelles et folkloriques. Une visite de la Principauté du Liechtenstein et une soirée d'adieu organisée par la Société suisse locale mettront un point final à ce camp d'été 1971.

Les personnes intéressées trouveront plus amples informations dans le numéro de mai du «Weltschweizer» et pourront s'inscrire au moyen de la formule ci-dessous en la retournant dûment remplie **avant le 20 juin 1971** au Service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne, Suisse.

Almanachs Pestalozzi

Devant le recul des ventes de l'édition française de l'almanach Pestalozzi, la Fondation Pro Juventute et l'éditeur ont décidé d'un commun accord d'en suspendre la parution. Dès lors et à notre grand regret, la prochaine édition ne paraîtra plus qu'en langue allemande.

Les personnes qui néanmoins s'intéresseraient à cette édition pourront passer commande auprès des sociétés suisses qui continueront comme par le passé à recevoir les formules de souscription.



Lecture de la carte lors du camp itinérant de 1970

Camp itinérant des jeunes Suisses de l'étranger 1971

Chaque année le Service des Jeunes organise un camp itinérant à l'intention des jeunes Suisses de l'étranger entre 16 et 25 ans. Ces camps ont pour objet de faire connaître à nos jeunes compatriotes une région de notre pays et de leur donner l'occasion d'avoir des contacts avec la population suisse.

Inscription au Camp itinérant 1971

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Profession:

Adresse:

Localité:

Arrdt.consul.:

Pays:

Observations éventuelles:

Questionnaire sur le thème du Congrès des Suisses de l'étranger des 27-29 août 1971 à Brunnen: «Les Suisses de l'étranger sous l'influence de deux pays».

Chers lecteurs, chers abonnés,

Encore un questionnaire! Et pourtant, c'est là le seul moyen pour vous, Suisses de l'étranger, d'établir le dialogue avec votre mère Patrie.

En prévision du Congrès des Suisses de l'étranger qui aura lieu à Brunnen, du 27 au 29 août, il importe que vous soyez nombreux à y répondre, le thème de cette importante réunion étant précisément **Les Suisses de l'étranger sous l'influence de deux pays**.

Songeant à l'avenir et notamment à l'application de l'article 45 bis, nous vous demandons instamment de vous pencher sur ce nouveau questionnaire et de nous le retourner le plus rapidement possible. N'y voyez aucune indiscretion de notre part mais simplement le désir de servir votre cause. MERCI.

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger
(Alpenstrasse 26, CH 3000 Berne)

Veuillez mettre une croix dans les cases correspondantes

oui non

I. Influence sur la vie intellectuelle

1. Continuez-vous à parler une de nos langues nationales?
Egalement avec vos enfants?
2. Essayez-vous de donner à vos enfants, en plus de la formation du pays de résidence, une formation suisse?
En les envoyant dans une école suisse à l'étranger?
En les envoyant poursuivre leur formation en Suisse?
La réaction de vos enfants devant vos efforts est-elle positive?
3. Ressentez-vous le besoin de vous informer régulièrement sur ce qui se passe en Suisse?
4. Regrettez-vous que la Suisse n'ait pas un service d'information spécial pour les Suisses de l'étranger?
Pensez-vous qu'une information spéciale vous rapprocherait de la Suisse?
5. La Suisse est petite et la division linguistique permet difficilement à notre pays d'exercer des activités culturelles à l'étranger. De ce fait les Suisses de l'étranger subissent-ils davantage l'influence du pays de résidence que les citoyens d'autres états?

Observations éventuelles:

II. Influence sur la vie économique

1. Votre adaptation à la vie économique du pays de résidence nécessite-t-elle une assimilation spéciale?
2. Votre nationalité suisse facilite-t-elle votre réussite dans le domaine économique?
Ou l'entrave-t-elle?

Observations éventuelles:

III. Influence sur la vie affective

1. L'attitude de la population du pays de résidence a-t-elle une influence sur l'assimilation?
Tolérance vis-à-vis des étrangers?
Ou au contraire pression pour que les Suisses de l'étranger s'assimilent?
2. Vous sentez-vous à l'aise dans votre pays de résidence?
Ressentez-vous parfois le mal du pays?
3. Vous sentez-vous suffisamment soutenu par la Suisse, à l'étranger?
Vous sentez-vous délaissé?
4. Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous séjournez en Suisse?
Ou plutôt étranger?

Observations éventuelles:

IV. Influence sur la vie quotidienne

Quels sont les facteurs qui ont une influence particulière sur l'assimilation?

- | | | | | | |
|--|--------------------------|-----------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| Langue | <input type="checkbox"/> | Conditions de travail | <input type="checkbox"/> | Conditions de logement | <input type="checkbox"/> |
| Climat | <input type="checkbox"/> | Nourriture | <input type="checkbox"/> | Loisirs | <input type="checkbox"/> |
| Biens de consommation | <input type="checkbox"/> | | | | |
| Conditions particulières pour les épouses? | | | | | |
| Conditions particulières pour les enfants? | | | | | |

V. Questions finales

1. L'assimilation commence-t-elle en général assez tôt?

2. Quelle est votre position face à l'assimilation?

La considérez-vous comme étant un gain?

Y opposez-vous une certaine résistance?

Pensez-vous qu'elle entraîne la perte d'une partie de votre personnalité?

3. Souhaiteriez-vous être mieux protégé par votre patrie?

Si oui, comment?

Les Consulats et Ambassades pourraient-ils contribuer à cette aide?

Si oui, comment?

Les sociétés et institutions suisses à l'étranger?

Si oui, comment?

L'Organisation des Suisses de l'étranger et le Secrétariat des Suisses de l'étranger?

Si oui, comment?

4. Que vous manque-t-il le plus dans votre pays de résidence en comparaison avec la Suisse?

Qu'appréciez-vous le plus dans votre pays de résidence en comparaison avec la Suisse?

Questions personnelles

Ne travaillez-vous que pour une durée déterminée à l'étranger?

Prévoyez-vous un retour en Suisse lorsque vous aurez un âge avancé?

Depuis quand êtes-vous à l'étranger?

Pays:

Année de naissance:

Profession:

Activité salariée

Activité indépendante